



Retrouver un... enfant de l'assistance publique

Vous retrouverez :

Les dossiers individuels des enfants assistés : pièces administratives, contrats de placement, correspondance avec les parents...

Vous devez connaître :

Les nom, prénom et date de naissance de l'enfant.

Vous pouvez consulter :

En salle de lecture :

- Les dossiers individuels des enfants placés nés entre 1874 à 1959 (3 X 129-1045 et RM 020)
- Les dossiers individuels des enfants placés dans certains établissements de protection de l'enfance de Saône-et-Loire (foyer Besseige à Vaudebarrier, institut Saint-Benoît à Charolles, Le Prado à Mâcon, centre éducatif spécialisé de Salornay à Hurigny, foyer éducatif La Maisonnée à Mâcon, centre éducatif spécialisé le Méplier à Blanzly, maison d'enfants la Cité de l'amitié à Blanzly).

Pour les dossiers des enfants placés en Saône-et-Loire par l'Assistance publique de la Seine, s'adresser aux Archives de Paris (dac.archives@paris.fr).

Pour les dossiers d'enfants nés après 1960 s'adresser au service Accès aux origines du Département.

Attention communicabilité : les documents ne sont consultables qu'après 50 ans (date du dernier document), 100 ans pour les pièces judiciaires et 120 ans (à partir de la naissance) pour les pièces contenant des informations médicales ; l'intéressé peut consulter l'ensemble du dossier.